

## International

## &gt;&gt; Alimentation

## &gt;&gt; L'AUTEUR

Michel Jeanney

Secrétaire général de rédaction de La Dépêche Vétérinaire

## Les députés européens demandent l'interdiction du clonage

Le Parlement européen a réclamé, le 3 septembre, l'interdiction formelle du clonage animal à des fins alimentaires dans l'Union européenne. Les députés souhaitent aussi la mise en place d'un embargo sur les importations d'animaux clonés, de leur progéniture ainsi que de la viande et des produits laitiers issus de cette filière.

Dans une résolution adoptée, le 3 septembre, par 622 voix pour, 32 contre et 25 abstentions, le Parlement européen appelle la Commission européenne à « présenter des propositions interdisant les pratiques suivantes à des fins alimentaires » : le clonage d'animaux ; l'élevage d'animaux clonés ou de leur progéniture ; la mise sur le marché de viande ou de produits laitiers issus d'animaux clonés ou de leur progéniture ; l'importation d'animaux clonés, de leur progéniture, de leur sperme et d'embryons d'animaux clonés ou de leur progéniture, ainsi que de viande et de produits laitiers issus d'animaux clonés ou de leur progéniture.

### Problèmes de santé animale et risques pour le modèle européen

Le texte fait référence aux problèmes de santé, de bien-être animal et de mortalité plus élevée chez les animaux clonés et leurs mères porteuses mis en lumière récemment dans plusieurs avis d'experts européens, dont ceux de l'Autorité européenne de sécurité des aliments et du Groupe européen d'éthique (GEE). Les députés soulignent aussi que le clonage aurait pour effet de réduire considérablement la diversité génétique au sein des élevages et donc d'augmenter le risque que des troupeaux entiers soient décimés par des maladies.

**«Les députés soulignent que le clonage aurait pour effet de réduire considérablement la diversité génétique au sein des élevages et donc d'augmenter le risque que des troupeaux entiers soient décimés par des maladies.»**

Les parlementaires estiment par ailleurs que l'utilisation d'une telle technique pourrait nuire à l'image du modèle agricole européen, fondé sur la qualité des produits, le respect de l'environnement et des critères stricts de bien-être des animaux. Ils rappellent enfin que la directive de 1998 sur la protection des animaux d'élevage interdit les méthodes naturelles ou artificielles susceptibles de causer des souffrances ou des dommages.

### La Commission attentive aux développements scientifiques

En préalable au vote de leur résolution, les députés ont interrogé la Commission européenne sur sa position et ses intentions en matière de clonage. Androulla Vassiliou, la commissaire européenne à la santé et à la sécurité alimentaire, a répondu que la Commission suivait de près les développements scientifiques dans ce domaine et était « consciente » des « effets négatifs » du clonage sur la santé et le bien-être des animaux. « La Commission évalue maintenant les décisions nécessaires qui sont à prendre » et « tient pleinement compte des aspects éthiques », y compris de l'avis du Groupe européen d'éthique qui « a conclu qu'il n'y a actuellement aucun argument convaincant pour justifier la production d'animaux clonés à des fins alimentaires ».

« Selon les règles du commerce international, les importations de produits alimentaires en provenance de pays tiers peuvent être suspendues si elles représentent une menace sérieuse pour la santé animale ou humaine. La Commission examinera si des restrictions peuvent être mises en place sur la base des études effectuées et de l'avis de l'EFSA », a aussi annoncé Mme Vassiliou.

## &gt;&gt; GROS PLAN

### Aucun produit commercialisé en Europe

A l'heure actuelle, aucun produit issu d'animaux clonés n'est commercialisé en Europe ou dans le reste du monde mais les experts estiment que ces produits pourraient arriver sur le marché d'ici 2010. Le moratoire des Etats-Unis sur la vente de tels produits, mis en place en juillet 2001, a été remis en cause en janvier dernier par les autorités sanitaires américaines. Alors qu'en Europe, l'Autorité européenne de sécurité des aliments reste prudente sur la question, outre-Atlantique, la *Food and Drug Administration* a conclu que la viande et le lait de bovins, porcs et de chèvres clonés sont aussi fiables que ceux d'animaux traditionnels.

M.J.